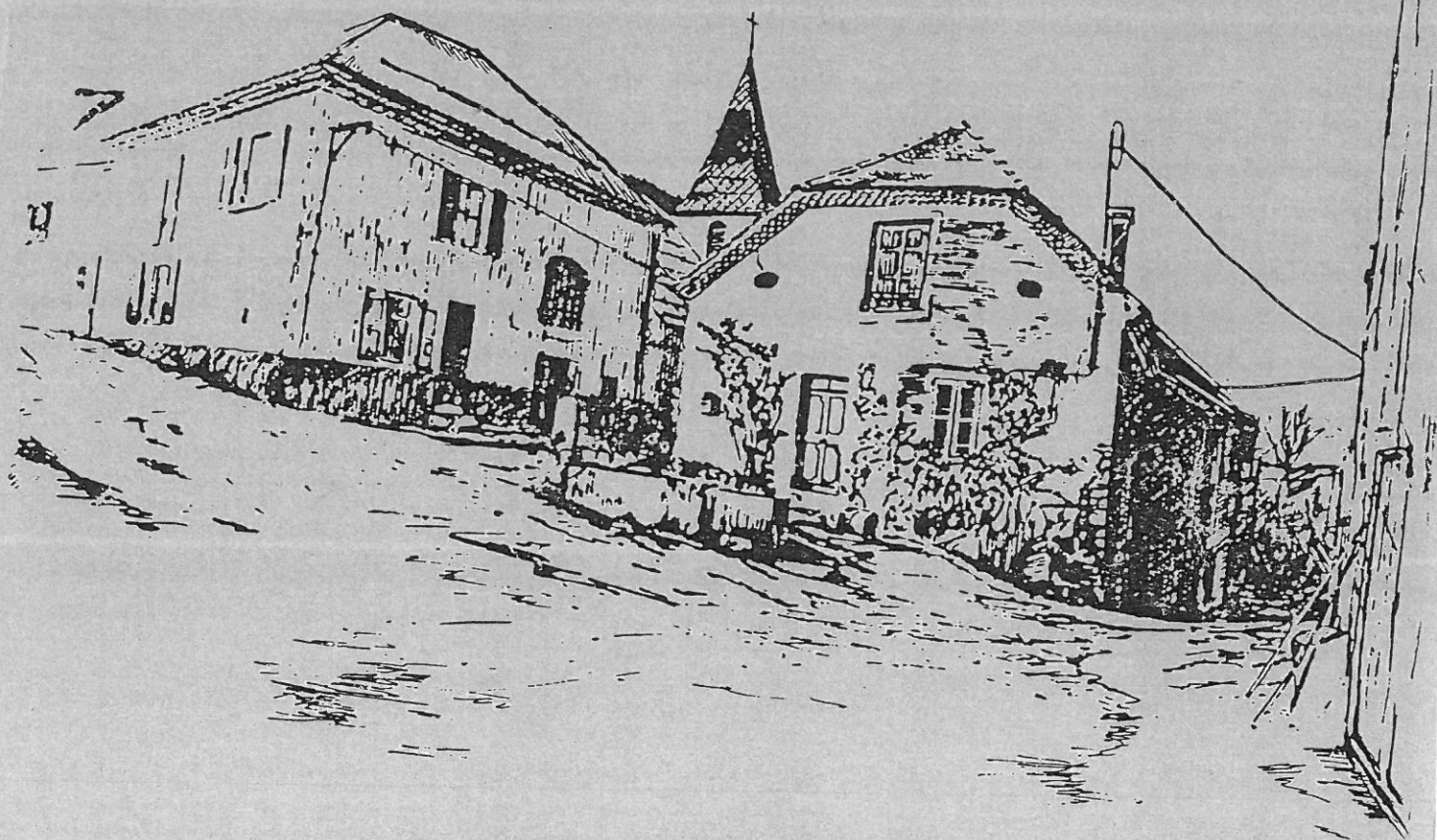


# COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE



INFOS MUNICIPALES

MAI 1996

N°20



## LE MOT DU MAIRE

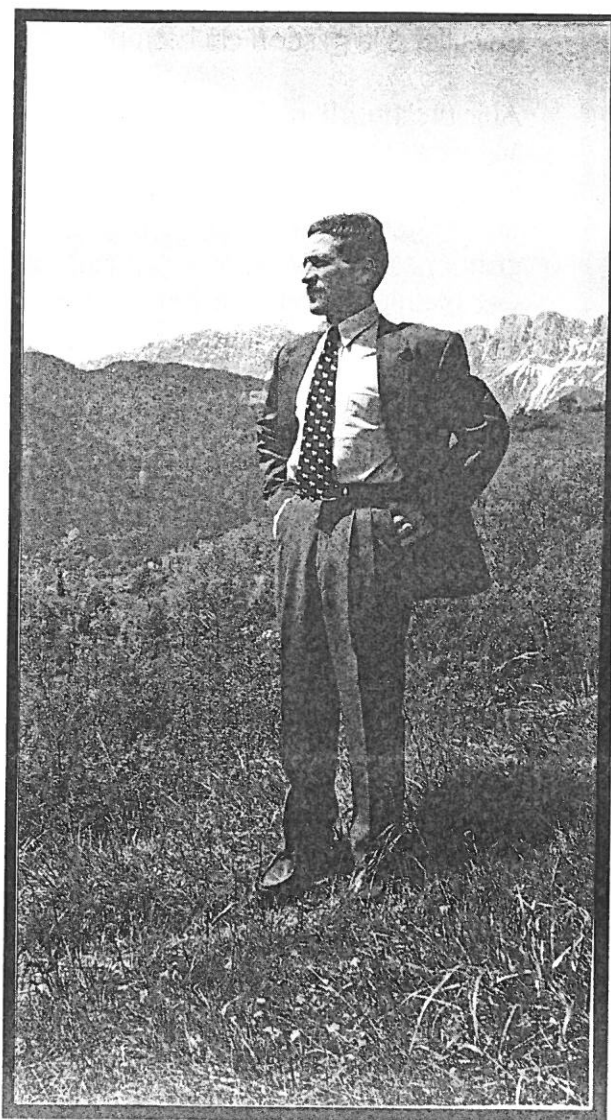
En parcourant cette INFO MUNICIPALE, la deuxième de 1996, vous découvrirez, bien sûr les différents comptes rendus des diverses réunions du Conseil Municipal, ainsi que quelques explications sur le Budget Primitif 1996 et notamment le programme d'investissement.

Rien n'est facile et je crois que sans précipitation, nous arriverons, cependant, à réaliser les programmes sur lesquels nous nous sommes engagés en Juin dernier.

Vous trouverez, par ailleurs, les différents articles des associations de MIRIBEL-LANCHATRE ainsi qu'un petit chapitre sur l'histoire locale et je remercie les bénévoles qui se joignent à l'équipe rédactionnelle pour réaliser cette INFO.

**Je vous donne rendez-vous à TOUS pour l'ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE qui aura lieu le VENDREDI 7 JUIN A 20 H 30.**

*A BIENTOT*



## *Le premier budget du nouveau conseil municipal*

*Le personnel et les élus ont beaucoup travaillé en ce 1er trimestre 1996 pour préparer leur premier budget .*

*La tâche était d'autant plus difficile que la commune était commune expérimentatrice pour la nouvelle comptabilité M14.*

*Cette comptabilité qui s'effectue avec une nouvelle nomenclature contient aussi d'autres modifications telle que la prise en compte de l'amortissement.*

*Notre budget primitif est un budget de rigueur qui intègre la situation financière de la commune (dette) , l'accroissement des charges intercommunales (SIVOM) et la diminution des recettes fiscales (Taxes Professionnelles).*

*Je rappellerai pour mémoire que les recettes fiscales qui étaient en 1989 de 800 000 F ne sont plus en 1996 que de 400 000 F (y compris 90 000 de compensation de perte de T.P) , cette diminution est due à des disparitions de T.P. , des diminutions d'activités et un écrêtement de la TP pour la micro-centrale.*

*Le BP 96 en section de fonctionnement est en diminution de*

*6,5 % par rapport à 1995, diminution induite par la baisse des recettes fiscales et l'excédent de fonctionnement de 1995 à reporter qui est moins important.*

*Le budget d'investissement 1996 se réalisera suivant les opportunités et les priorités que le conseil municipal s'est fixé.*

*Certains investissements ont déjà été réalisés (minibus, matériel informatique) d'autres le seront durant l'été (aménagement de l'école) quant au reste des investissements beaucoup d'incertitudes demeurent.*

*Incertitudes notamment pour la perception des subventions , bien que nous ayons les notifications, ces subventions ne pourraient être versées dans la trésorerie communale qu'en 1997 (Subvention Europe 5B en particulier).*

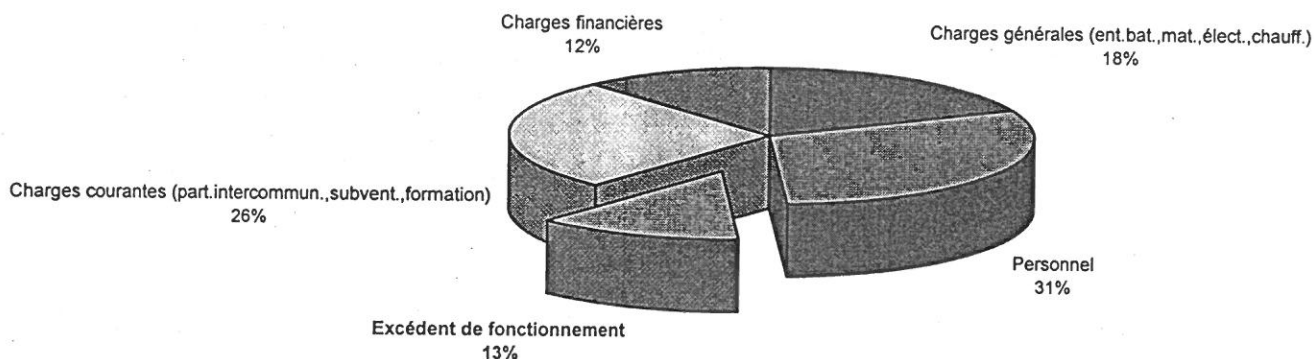
*Les autres projets ne se réaliseront qu'en ayant recours à l'emprunt ou en ne les réalisant que sur deux ou trois années budgétaires ( travaux de voirie , achat et viabilisation de la zone d'activités) pour éviter de ne trop endetter notre commune.*

*MIRIBEL-LANCHATRE dispose d'équipements que beaucoup d'autres communes de même taille nous envient (salle polyvalente, Mairie, bibliothèque, garage communal, véhicules de transport et de déneigement,, réseau électrique et PTT enterrés, etc), certaines de ces réalisations ont été financées, bien sûr avec des emprunts.*

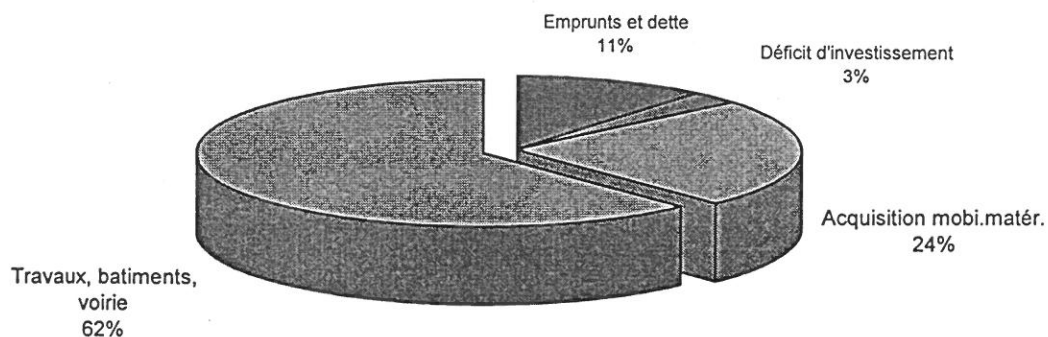
La dette de la commune au 1er Janvier 1996 était de 1 589 000 francs soit 7322 Francs par habitant (la moyenne départementale était de 6240 francs par habitant en 1995)

Pour finir je rappellerai que le conseil municipal , à l'unanimité , a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 2% soit à peu près l'augmentation du coût de la vie.

### Dépenses de fonctionnement (1 244 248 Francs)



### Dépenses d'investissement (1455 529 Francs)



**COMPTES RENDUS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

# MIRIBEL - LANCHATRE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 12 FEVRIER 1996

#### ORDRE DU JOUR

1. - DELIBERATIONS :  
Déneigement, déviation  
monestier, ligne SNCF  
Grenoble/Veynes,  
formation, transfert assurance.
2. - ZONE D'ACTIVITES
3. - GEOMETRE : ordre de service
4. - REGIME INDEMNITAIRE
5. COMPTE RENDU COMMISSION  
AFFAIRES SCOLAIRES

ETAIENT PRESENTS : PUISSAT L. -  
EYRAUD Y. - GAUTHIER M. - BELLEVILLE  
L. L. NIER M. - POLITANO M. - PIROT M. -  
GARCEAU - BONINO A. - PUISSAT J.

EXCUSEE : MERLE I.

#### 1. DELIBERATIONS

Plusieurs délibérations ont été mises au vote. Toutes ont été adoptées à l'unanimité.

- *délibération déneigement*

Le conseil Municipal donne pouvoir à M. LE MAIRE pour signer les conventions relatives au déneigement de la voirie privée.

- *Délibérations concernant le maintien de la ligne SNCF GRENOBLE/VEYNES et déviation de la RN 75.*  
Délibération établies par le SIVOM de MONESTIER DE CLERMONT

#### 2. ZONE D'ACTIVITES

Luc BELLEVILLE résume au Conseil la situation :

Deux actions ont été entreprises :

- 1) Demande de devis auprès des entreprises pour l'équipement de la zone d'activités ( eau, assainissement, électricité, etc). Dans le but de préparer

- formation secrétariat : Le conseil Municipal autorise M. LE MAIRE à signer la convention relative à la formation informatique.
- Transfert assurance : Suite vente J9 et achat MASTER, il y a lieu de faire un transfert d'assurance. Le conseil Municipal donne son accord.

les dossiers de demandes de subventions.

- 2). Négociations avec les propriétaires pour l'acquisition de terrains.

Des négociations ont été engagées. La volonté du Conseil était d'acquérir environ 5 000 m<sup>2</sup> dans le but d'accueillir, dans un premier temps une entreprise et avoir une réserve pour d'éventuels acheteurs.

Suite à des observations du propriétaire, la commune envisagerait d'acquérir la totalité de la parcelle, soit 9800 m<sup>2</sup>..

D'autre part, Le conseil Municipal s'engage à respecter le site, et fera faire une étude par le CAUE afin que la zone d'activités soit totalement intégrée au paysage.

### 3. GEOMETRE

Concerne la mise en conformité cadastrale du chemin qui monte vers chez MM. RIONDET au Vernay.

Le conseil donne son accord (10 VOIX POUR) afin que M. LE MAIRE fasse le nécessaire, pour régulariser cette situation.

### 4. REGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une prime à la secrétaire suite à l'effort supplémentaire fourni lors du passage à l'informatique et à la comptabilité M14.

### 5. COMPTE-RENDU COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

**\*CATE contrat d'Aménagement du temps de l'Enfant**

Martine POLITANO remet aux élus l'avant-projet rédigé par le SIVOM et qui a été retenu par JEUNESSE et SPORTS.

#### **\* RESEAU BUISSONNIER**

Le Parc Régional Naturel du Vercors va équiper les écoles des communes adhérentes d'un ordinateur, imprimante, internet, modem à la rentrée.

coût pour la commune 4846 F.

Ce projet consiste en l'aménagement du temps scolaire :

- les enfants travailleront tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30 et deux après-midi par semaine afin d'avoir 26 heures au total.

2 après-midi par semaine seraient réservés aux activités sportives, artistiques, etc...

Une réponse doit être rendu pour le 30 AVRIL au SIVOM. Le conseil Municipal décide de consulter les parents d'élèves avant de prendre une décision . Réunion avec les parents d'élèves le 12 MARS 1996.

#### **\*SOUTIEN SCOLAIRE**

Actuellement deux enfants suivent le soutien scolaire. Du fait des grèves et de congés maladie des enfants, ce soutien est prolongé jusqu'au vacances de FEVRIER.

### 6. DIVERS

a) L'Association LOISIRS JEUNES demande l'autorisation au Conseil d'utiliser le car de la commune pour le stage qu'elle organise à PRELENFREY du 4 au 8 Mars 96. Le conseil donne son accord.



**b) Devis menuiserie**

la commune accepte le devis de J.C. BACCALETTI concernant la confection des portes au sous-sol de la mairie.

**c) Voyages scolaires**

Deux demandes de subvention : une émanant du CEG DE MONESTIER DE CLERMONT pour un voyage en ESPAGNE - une autre du lycée des EAUX CLAIRE pour un voyage au MEXIQUE.

Le conseil décide d'attribuer 200 F/enfant pour chacun des voyages.

**d) Lettre des paroissiens**

concernant l'esthétique du chauffage, le Conseil Municipal adopte la position de la municipalité précédente : à savoir que la structure actuelle ne doit en aucun cas être modifiée (la garantie décennale pourrait être remise en cause si un changement apparaissait dans l'installation). Une réponse sera faite dans ce sens.

**e) Sivig**

Une maison médicalisée va être construite à VIF. Pour réduire son coût, le SIVIG accepte d'effectuer les branchements au réseau gratuitement.

La Commune de MIRIBEL LANCHATRE accepte. En compensation la commune demande d'avoir des droits d'accès pour les habitants du village.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE.**

**PROCHAINE REUNION LE 25 MARS A  
20 H 30**

Le 25 mars dernier, M. LE MAIRE a convoqué le Conseil Municipal (M. NIER *excuse*) afin de remettre aux élus les différents documents budgétaires de la commune et du C.C.A.S. Après avoir présenté le compte administratif 95 de la commune et du CCAS, ainsi que les propositions budgétaires élaborées avec la commission des finances, M. LE MAIRE propose aux élus de voter ces différents documents budgétaires lors de la prochaine réunion du C.M. soit le 28 MARS 1996.

---

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 1996**

### ORDRE DU JOUR

#### 1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1995

- du C.C.A.S.
- de la commune

#### 2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1996

- du C.C.A.S.
- de la commune

#### 3. DIVERS

ETAIENT PRESENTS :  
L. PUISSAT, Y. EYRAUD,  
M. GAUTHIER, L. BELLEVILLE,  
M. NIER, M. POLITANO, M. PIROT,  
I. MERLE, A. BONINO, J. PUISSAT

2-02

**1. VOTE DU COMPTE  
ADMINISTRATIF 1995**

**\* COMMUNE**

M. LE MAIRE donne lecture du  
Compte Administratif 95, il en ressort,

**- en section de  
FONCTIONNEMENT**

montant des dépenses réalisées :  
**1270 807.25 F**  
montant des recettes réalisées :  
**1334 319.01**

**soit un excédent de fonctionnement  
de 63 511.76 F**

**- en section  
d'INVESTISSEMENT**

Montant des dépenses réalisées :  
**730 255.67 F**  
Montant des recettes réalisées :  
**688 905,02 F**

**soit un déficit d'investissement de  
41 350,65 F**

**\* C.C.A.S.**

**- en section de  
FONCTIONNEMENT**

Montant des dépenses réalisées :  
**4 249, 47 F.**  
Montant des recettes réalisées :  
**6 404,19 F.**

**soit un excédent de fonctionnement  
de 2 154,72 F**

**- en section  
d'INVESTISSEMENT**

aucune opération réalisée, il reste un  
excédent de 1 466 F.

M. LE MAIRE se retire afin que les  
élus procèdent au vote du compte  
administratif  
Commune et C.C.A.S 1995.  
M. EYRAUD Yves - 1er adjoint est  
chargé de faire voter ces comptes  
administratifs : **10 voix pour.**

LE COMPTES ADMINISTRATIFS 95  
qui sont conformes au COMPTE DE  
GESTION DU PERCEPTEUR sont  
ADOPTES à L'UNANIMITE des  
membres présents.

**2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF  
1996**

**\* C.C.A.S.**

**- en section de  
FONCTIONNEMENT**

Le budget s'équilibre en Dépenses  
et Recettes à **7154 F.**

**- en section  
d'INVESTISSEMENT**

Il reste en Recette les **1466 F.** du C.A

**\* BUDGET COMMUNE**

Le conseil Municipal décide de voter  
une augmentation des taxes locales de  
2 %,   
égale à l'augmentation du coût de la  
vie.

a) Budget de fonctionnement

**Il s'équilibre en DEPENSES ET RECETTES à :**

**1 244 248 F** soit 6,36 % de diminution par rapport au BUDGET de 1995.

b) Budget d'investissement

**Il s'équilibre EN DEPENSES ET RECETTES à : 1 455 529 F**

Les Dépenses d'investissement correspondent pour une grande partie à l'achat du matériel informatique, du véhicule de transport, aux travaux de drainage, à l'aménagement de l'école, la remise en état du pont d'Essargarin et le revêtement du chemin de l'Achard.

M. LE MAIRE SOUMET AU VOTE LE BUDGET COMMUNAL ET LE BUDGET DU C.C.A.S. 1996.  
Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité : 11 VOIX POUR.

**3. DIVERS**

\* DELIBERATIONS

le Conseil Municipal, après avoir délibéré, donne son accord à M. LE Maire, afin qu'il prenne une

délibération pour ouvrir des crédits pour la création de la zone d'activité.

Le Conseil délibère également pour l'utilisation de la comptabilité M14 à partir du 1er Janvier 96 pour le CCAS et la commune.

\* TRAVAUX

La clôture du chantier des travaux de drainage a été faite le 28 mars 1996.

SED: 1ère réunion de chantier le 28.03.96 avec ITINERIS. toutes les demandes formulées par la commune ont abouties : enterrement des lignes, redevances de 4500 F/an, amélioration du réseau téléphonique en Septembre, etc) début des travaux en JUILLET.

\* SIVOM

- Sur le canton, la commune est en première position pour la récolte du verre.

Une nouvelle benne en PVC va remplacer celle actuellement mise en place.

- A Monestier, les débuts des travaux de la déchetterie ne vont pas tarder.

- L'entretien de l'éclairage public ne sera plus fait par EDF - Un appel d'offre est en cours.

- LE 24 AVRIL , date anniversaire du décès de Maurice PUISSAT, Le Conseil décide de planter un chêne vers l'aire de départ du parcours de santé.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL  
LE 6 MAI 1996 A 20 H 30**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 1996

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.  
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. BONINO A.  
PUISSAT J.

Une erreurs'est glissée sur le compte rendu du 25 MARS : M. NIER excusé et non pas absent.

### ORDRE DU JOUR

#### 1. DELIBERATIONS :

- a) Aménagement école primaire
- b) Abonnements envoyés par le PREFET et imprimés budgétaires
- c) Aliénation chemin du Vernay

#### 2. DEVIS VOIRIE

#### 3. CHAUFFAGE EGLISE

#### 4. DIVERS

#### 1. DELIBERATIONS

##### a) Aménagement école primaire

Le conseil Municipal décide d'entreprendre des travaux à l'école pendant les vacances scolaires d'été. Il s'agira de créer une pièce annexe comprenant vestiaire et sanitaire ainsi que de construire un préau (**devis estimatif 150 000 F**).

**Projet adopté à l'unanimité.**

Pour cette opération un emprunt va être contracté.

Une subvention a, par ailleurs été demandée, au conseil Général. L'architecte qui a fait l'avant-projet réalisera l'étude complète et sera chargé de la coordination de sécurité (obligatoire pour les chantiers sur lesquels interviennent plus de deux

entreprises). Quatre entreprises seront consultées.

##### b) Délibérations diverses

- Délibération pour refuser l'abonnement payant et non obligatoire (B .O. du Ministère de l'Intérieur) que nous impose la Préfecture. Les informations données par ce bulletin nous parviennent par d'autres canaux (documents CIFODEL et journal de l'Association des maires et Adjoints).

- Délibération pour ne plus accepter les documents financiers vierges également payants livrés à l'initiative de la Préfecture. Notre commune utilisant d'autres moyens respectant les modèles types établis par le Ministère.

-Délibération pour aliéner un ancien chemin aujourd'hui désaffecté situé au Vernay à un propriétaire qui en contrepartie s'engage à céder, à titre gratuit, une parcelle de terrain sur laquelle est implantée le nouveau chemin (Régularisation d'une modification de tracé).

## **2. DEVIS VOIRIE**

Le Conseil Municipal décide de définir un cahier des charges et de l'envoyer à plusieurs entreprises afin de déterminer l'entreprise la mieux-disante.

## **3. CHAUFFAGE DE L'EGLISE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser les paroissiens à faire une étude pour l'amélioration de l'esthétique
- L'étude sera soumise au conseil,
- De demander aux paroissiens qu'avant toutes modifications, le comité paroissial verse à la commune la participation promise lors de la réalisation du chauffage de l'église.

## **4. DIVERS**

a) France Télécom : M. LE MAIRE lit le courrier de France Télécom qui s'engage en Septembre 96 à remplacer le matériel du réseau de commutation de Miribel-lanchâtre qui améliorera sensiblement le fonctionnement du réseau actuel.

Itinérés : Début des travaux en juillet

b) Travaux : M. le Maire remercie MM. Y. EYRAUD ET M GAUTHIER pour le travail fourni pour les aménagements des locaux communaux (aménagement cuisine et éclairage de la salle polyvalente et sous-sol mairie).

c) Aribus : Début des travaux de la construction d'un Aribus situé à l'aire de départ du parcours de santé.

d) Une réflexion sur la TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT est en cours (modification des taux). Ce thème sera à nouveau à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion du conseil Municipal.

**LE 7 JUIN ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE  
A 20 H 30 A LA SALLE POLYVALENTE**

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

**PROCHAINE REUNION LE 10 JUIN 1996 A 20 H 30**

**INFORMATIONS  
DIVERSES**

# Des nouvelles du Parc naturel régional du Vercors

Notre commune a adhéré en 1978 au Parc naturel régional du Vercors sur proposition de notre ancien Maire **Maurice PUISSAT**. Celui-ci a d'ailleurs été Président du PNRV jusqu'en 1994, date à laquelle il a passé le flambeau à **Gisèle TELMON** Conseillère régionale

1996 est une année charnière et déterminante pour l'avenir du Parc

En effet, après une toute récente (et longue) **révision des Statuts** de son Comité syndical, le Parc procède actuellement à la révision de sa **Charte** et sollicite le **renouvellement de son classement** pour une nouvelle période de 10 ans auprès du Ministère de l'Environnement.

S'appuyant sur le bilan de la dernière décennie, le Parc doit élaborer très précisément sa stratégie de développement futur.

Tenant compte des spécificités, des ressources, des atouts et handicaps, la Charte du Parc doit répondre aux attentes des Maires et aux préoccupations de chaque habitant

C'est un document contractuel qui prend en compte la protection, la mise en valeur du patrimoine naturel et du développement harmonieux du territoire.

Il s'attache à fixer les mesures particulières et à définir les actions à mettre en oeuvre.

Exemple : les futurs documents d'urbanisme devront désormais être compatibles avec les mesures de la Charte traduites dans le "Plan Parc".

Néanmoins, ce dernier ne restera qu'un recueil de préconisations et ne sera pas opposable aux tiers.

Ces dispositions récentes sont issues de la loi du 8 janvier 1993 qui renforce le caractère contractuel de la Charte, document engageant tous ses signataires.

Le délégué de notre commune a participé aux diverses Commissions d'élaboration du *volet économique* de cette Charte ainsi qu'à **3 séminaires** fondamentaux pour l'avenir du Parc.

Mais disponibilité et emploi du temps obligent, il n'a pu assister aux Commissions chargées

de la préparation du "Plan Parc", volet essentiel en ce qui concerne les enjeux locaux.

Cette surcharge en termes de réunions étalées sur moins de 3 mois n'a pas été sans perte de sensibilisation tant vis à vis de l'équipe technique du Parc que des grands "politiques". Nos objectifs locaux étaient de faire prendre conscience des problèmes futurs spécifiques aux communes de la partie haute de la vallée de la Gresse (parfaitement délimitée par le territoire de l'ancienne baronnie de Gresse, d'après L.Terras - historien local)

Ceux-ci diffèrent en effet sensiblement, de par la proximité d'une grande agglomération - le Sud grenoblois en évolution prévisible rapide, de ceux des communes du Parc en bordure Est (confusion fréquente avec le Trièves "vrai" limité au Col du Fau) et a fortiori plus distincts encore de ceux du Royans, du Diois ou des Quatre Montagnes.

Mais rassurez-vous, le Délégué de notre commune était, et de loin, le plus assidu des représentants des communes du versant Est. Ceci vaut à Miribel-Lanchâtre d'être l'une des 14 communes (sur les 63 composant le Comité syndical) représentées activement au Bureau syndical du PNRV, et d'être avec Chichilianne, une des 2 communes dont le Délégué est mandaté par l'ensemble des municipalités du secteur Trièvesdu Parc.

Les thèmes des séminaires, traités avec l'aide d'un consultant extérieur, portaient sur :

\* En décembre 1995 à Chichilianne, **bilan** de 10 ans de Parc et présentation des *enjeux*

\* En janvier 1996 à St-Laurent en Royans, **Synthèse des commissions** thématiques et proposition de choix de *trois scénarios* d'évolution pour les 10 prochaines années :

. a) un territoire à deux vitesses avec un thème dominant, le tourisme (modèle de développement des années 60, peu respectueux du paysage et de l'économie traditionnelle

. b) développement rural " endogène " donnant la priorité au maintien de l'habitant, au tourisme doux, au développement de produits de qualité

. c) territoire naturel d'exception, à vocation plus « environnementale » aux dépens de l'habitant qui aurait à subir des contraintes rigoureuses sans grandes contreparties

Le scénario b) a été retenu, avec certaines options du c)

\* En février 1996 à Rencurel, définition des **grands axes** stratégiques et hiérarchisation des objectifs dans le cadre de l'option b)



La présence de nombreux élus des deux départements Drome et Isère (Conseillers régionaux, Conseillers généraux, Maires et Délégués) a prouvé l'intérêt à développer l'idée d'un Parc fédérateur qui soit au service des communes.

**Axe 1 : Préserver les identités et patrimoines**  
Il s'agit de renforcer la connaissance du patrimoine du Parc et de ses identités.

Développer nos potentiels, nos sites, notre culture, notre connaissance du milieu naturel, c'est aussi renforcer nos spécificités comparées à d'autres territoires.

**Axe 2 : Donner un nouvel élan au développement local**

Défini comme un souffle novateur pour le territoire.

Il s'agit de soutenir le développement, à travers les projets des acteurs locaux, tant sur les plans touristique, agricole, artisanal, et petit commerce.

Une politique de promotion des produits labellisés sera mise en oeuvre pour encourager l'économie locale.

**Axe 3 : Agir ensemble avec de nouvelles méthodes**

C'est un Parc au service de son territoire, de ses communes, de ses habitants, renforçant les liens entre ses partenaires.

Le Parc se propose d'être davantage à l'écoute des collectivités, organismes techniques, socio-professionnels et associatifs et d'accentuer son rôle de fédérateur des initiatives locales.

Le Parc, à travers ses élus :  
· souhaite devenir acteur essentiel de la qualité de vie qui peut être offerte à nos populations.

· devenir le garant d'une politique qualitative, tant sur le thème de nos espaces, que sur des thèmes prioritaires comme la vie quotidienne

En conséquence, le Parc se devra de :

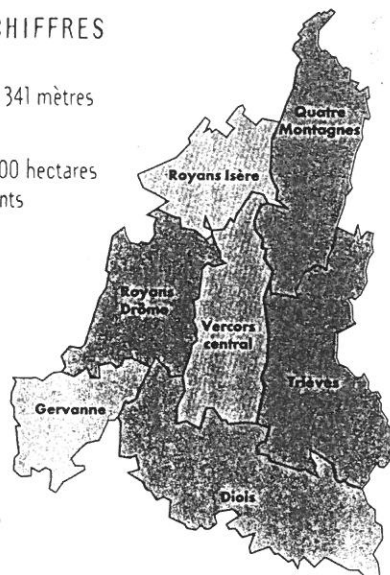
· mettre en oeuvre une politique **par projet** avec une sélection de ceux qui seront pris en charge par l'équipe technique du Parc, et sur lesquels son implication sera forte.

· mettre en place une **méthode d'évaluation et de suivi** des politiques, projets et actions retenues, ceci de par l'utilisation de fonds publics, afin de pouvoir rendre compte aux élus.

Remerciements à **Valérie BEUGNET** Chargée de communication au PNRV et collaboratrice directe de **Gisèle TELMON**, pour nous avoir autorisé à publier de larges extraits que nous avons effectués dans la publication à destination des élus "L'essentiel du Parc"

## LE PARC EN CHIFFRES

- Altitude : 180 à 2 341 mètres (le Grand Veymont)
- Superficie : 175 000 hectares sur deux départements (Isère et Drôme)
- 63 communes territoriales
- 3 Villes-Portes : Grenoble, Valence et Romans
- 30 000 habitants
- 17 000 hectares de Réserve naturelle



## **ORDURES MENAGERES**

Les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers :

- le lundi avant 7 h 00 du matin

Pendant les vacances scolaires : deux ramassages :

- le lundi avant 7 h 00 du matin
- le jeudi avant 7 h 00 du matin

## **OBJETS ENCOMBRANTS**

Dernier ramassage de l'année le **SAMEDI 8 JUIN**  
s'inscrire à la MAIRIE le JEUDI 6 JUIN

## **MAIRIE**

PERMANENCES : LE LUNDI DE 16 H 00 A 18 H 30  
LE JEUDI DE 8 H 30 A 11 H 30

La secrétaire de mairie sera en vacances du **15 JUILLET** au **2 AOUT 1996**

## **CARTES D'IDENTITE**

Pensez à vous y prendre à l'avance, les délais sont très longs.

## **HORAIRES BIBLIOTHEQUE**

Mardi de 19 H 00 à 20 H 00

Vendredi de 13 H 30 à 14 H 30

Samedi de 11 H 00 à 12 H 00

**Pendant les vacances scolaires : uniquement le mardi de 19 H 00 à 20 H 00**

Pensez à vous réabonner - si ce n'est déjà fait

## DES NOUVELLES DE LA STATION D'EPURATION

La station d'épuration de MIRIBEL-LANCHÂTRE, exploitée par le SIVIG, fonctionne maintenant depuis 3 ans en donnant toute satisfaction.

La dernière visite de contrôle du SATESE, service du Conseil Général qui assure le suivi des stations du Département, en Novembre 1995 annonce un rendement d'épuration de 94 %.

94 % de la matière organique qui arrive en entrée de station a disparu au point de rejet dans la rivière.

Les matières soustraites à l'eau, consommées par les bactéries de la station se retrouvent sous forme de « boues » qui doivent être régulièrement évacuées.

la première vidange devra être ainsi prochainement programmée. Les boues seront soit traitées à AQUAPOLE ou valorisées en épandage agricole.

Seul motif d'inquiétude, la présence d'eaux parasites, liées à l'existence de raccordements d'eaux pluviales, peut perturber le fonctionnement en périodes de pluies ou de fortes neiges. Une campagne de vérification devra être lancée sur le réseau.

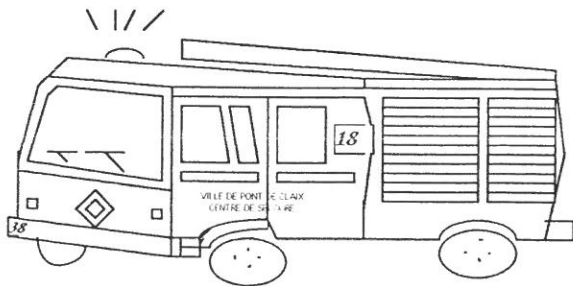
# DECHARGE MUNICIPALE

Nous rappelons une nouvelle fois que la décharge municipale n'est pas faite pour recevoir plastique, ferraille, verre etc ... Il serait dommage que le non respect de cette consigne par quelques habitants, entraîne sa fermeture définitive.

Uniquement réservée aux végétaux , bois, terre, pierre, tuiles; cette décharge nous évite, comme pour le reste des objets encombrants de nous rendre à ST GUILLAUME à la carrière CLAVIER, où une benne est toujours disponible.

Pour les objets encombrants , un ramassage est organisé et il est toujours possible de s'inscrire en Mairie.

La nouvelle déchetterie de Monestier de Clermont ouvrira ses portes au cours du premier semestre 1997.



# DEFENSE INCENDIE

Les bornes INCENDIE de la commune ont été numérotées.

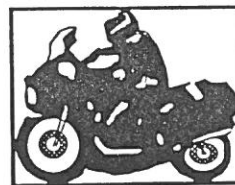
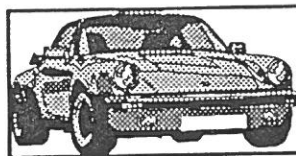
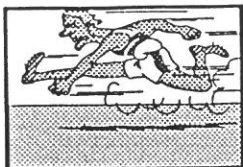
Vous trouverez ci-dessous, la liste et le lieu des bornes à incendie qui pourraient être utilisées par le CORPS DES SAPEURS POMPIERS si un sinistre survenait à votre habitation : ce numéro devra être transmis en même temps que l'appel en cas d'incendie

**(ALLO 18)**

## **BORNES :**

- N° 1 Queulonge**
- N° 2 Cassoulet**
- N° 3 chemin de l'Achard  
(vers restaurant)**
- N°4 chemin de l'Achard  
(vers maison Caillet)**
- N°5 Le « perron »  
(vers maison Vallier)**
- N°6 Entrée Sud village  
(vers M. Collomb)**
- N°7 Place du village**
- N°8 Parking bibliothèque**
- N° 9 vers ferme Terrier**
- N°10 vers four banal**

# LE COIN DES ASSOCIATIONS



: 76 96 60 61

: 76 72 38 93

Après la trêve de fin d'année terminée dans la bonne humeur par le réveillon du nouvel an, toute l'équipe s'est mobilisée en ce début d'année afin de préparer la **18ème COURSE DE COTE AUTOMOBILE**.

Chacun, à son niveau et en fonction de ses disponibilités, a oeuvré afin que cette journée soit une réussite, car l'organisation de cette manifestation demande un gros travail de préparation.

Dès le Jeudi : mobilisation générale pour la mise en place du chapiteau - le Vendredi : préparation des pochettes de chaque concurrent et le Samedi : mise en place des buvettes, des barrières, balisage du parcours pour la sécurité des spectateurs et des pilotes le long du parcours.

Le Dimanche 28 Avril fut une journée non-stop pour tous. Il ne faut pas oublier que sans la mobilisation de tout le village, de tous les sponsors qui nous aident financièrement, cette épreuve ne connaîtrait pas le succès et la renommée qu'elle a acquis depuis tant d'années.

Malgré une journée maussade, la course a pu se dérouler sur route sèche et les 94 pilotes ont pu montrer leur dextérité sur les 1 km 200 de cette montée très appréciée.

On attendait Daniel COQUET, vainqueur l'an dernier mais DONIN sur RALT RT30 s'est montré le plus rapide.

Notre coureur local Dédé GIRARD a pu cette année se hisser sur le podium en terminant 2ème de sa classe.

La remise des prix malgré une pluie battante s'est terminée dans la bonne humeur et les pilotes, sponsors et organisateurs ont pu déguster une succulente marquisette.

L'équipe de LOS remercie particulièrement tous les jeunes du village qui se sont mobilisés lors de ces journées et qui sont la relève de demain pour perpétuer le succès de cette manifestation.

Après le vrombissement bruyant des moteurs, les membres du LOS vont se consacrer maintenant au sport plus tranquille qu'est la course à pied en préparant leur **2ème SEMI DE MONTAGNE qui aura lieu le 31 AOUT**.

Après avoir connu une 1ère édition réussie, nous allons mettre tout en oeuvre pour que cette épreuve soit une classique de la région.

Plusieurs réunions seront prévues pour sa préparation dont la 1ère aura lieu le

**1ER JUIN à 20 H 30 LA SALLE POLYVALENTE.**

# SOU DES ECOLES



Le 23 Mars a eu lieu le carnaval. Le soleil et les déguisements étaient au rendez-vous.

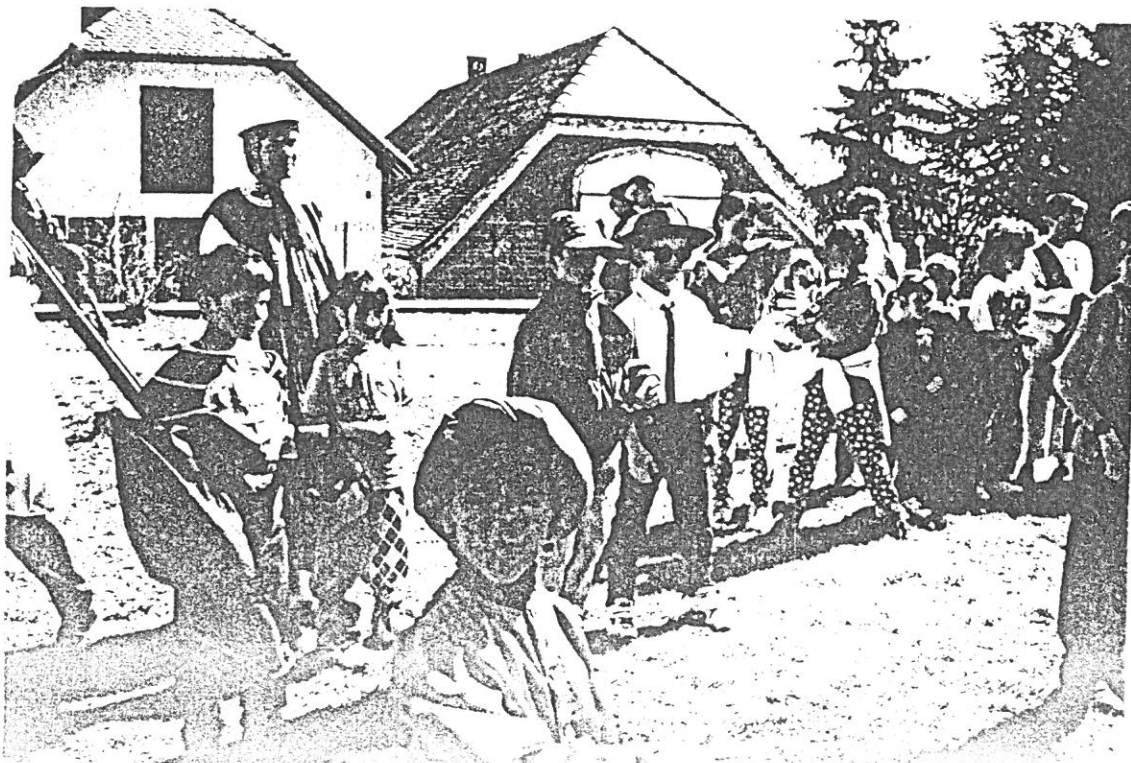
Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont acheté les pâtisseries.

Nous continuons l'année par un voyage de fin d'année les 30 et 31 MAI où nos enfants vont découvrir la joie de voyager et dormir en calèche.

Nous finirons l'année par un repas dansant le **SAMEDI 15 JUIN 1996**  
à 19 H 30.

Notre chef cuisinier Jean-paul nous préparera un repas dont lui seul en a le secret. Ensuite quelques musiciens viendront nous faire danser.

**RESERVEZ VOTRE SOIREE !**



## LES ANCHATROUS

Cette année a bien mal débuté pour Mme LACOUR avec le décès de son mari, qu'elle n'oublie pas que les Anchatrous sont là pour l'aider à passer ces moments difficiles.

Le 20 Janvier, nous avons participé au thé dansant à NOYAREY, toujours aussi sympathique ces activités, avec ce club.

Le 25 Février, nous avons organisé un après-midi dansant, un bon moment avec les participants et une tombola qui a obtenu un franc succès.

Pour la première fois, avec NOYAREY, nous avons participé à un dîner spectacle organisé par une société spécialisée à Champagne au Mont-Dore le 29 Mars - 17 clubs étaient présents, comme Echirolles, et 600 participants.

Nous avons passé un bon après-midi avec un repas entrecoupé de séquences chantées et de scènes d'opérette très connues.

Le 24 Avril, la deuxième partie du concours de belote avec NOYAREY - Le 2 Octobre aura lieu la dernière manche du concours à MIRIBEL-LANCHATRE.

Et pour terminer les activités du début d'année, le 4 Mai : voyage à Oyonnax.

Ces voyages sont ouverts à tout le monde en fonction des places disponibles, nous contacter si vous êtes intéressés.

Et pendant tout ce temps, nos jeudis après-midi continuent avec les parties de belote, de tarot, de Scrabble.

Pour finir, c'est avec beaucoup de regret que claudine CORNET nous quitte pour le Périgord, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur.

## LOISIRS JEUNES

### VACANCES D'HIVER VACANCES DE PAQUES

18 enfants ont profité du stage multi-activités à PRELENFREY avec dominante ski de fond et raquettes.

Ils ont eu de la chance puisque neige et soleil étaient au rendez-vous.

Toujours contents, nous avons eu le plaisir de les retrouver pour les vacances de Pâques.

Cette fois-ci pour un stage spécifique puisqu'il n'y avait que 10 places . dommage pour les retardataires.. et deux activités : **équitation et tennis**.

Les enfants ont apprécié cette semaine et nous en redemandent pour cet été.

### VACANCES D'ETE

Depuis quelques temps nous "planchons " sur les vacances d'été.

Nous avons reçu de nombreuses propositions de stages de différents organismes. Nous avons le choix, mais les prix... à vous couper le souffle !!!

Il n'est pas question de se laisser abattre, d'ici quelques jours nous aurons trouvé de quoi occuper vos chers petits .. et grands..

### BONNES VACANCES



# LANCHATRE ANIMATIONS

La prochaine manifestation aura lieu le

**SAMEDI 22 JUIN ..... FEUX DE LA SAINT JEAN au Vernay**

- Rendez-vous à **19 Heures** au jardin de la cure

Chacun apporte son pique-nique que nous mangerons ensemble sur place.  
Des barbecues seront à la disposition de ceux qui désirent faire des grillades.

- A **22 Heures**, montée aux flambeaux par la route jusqu'au Vernay chez  
Mme et M. DE SAINT ALBIN.  
Tous les flambeaux, torches, lampes à pétrole, etc seront les bienvenus pour  
illuminer cette marche nocturne !
- Un avis est également lancé à tous les musiciens pour qu'ils nous jouent  
quelques notes sur place, et à tous les chanteurs confirmés ou non pour qu'ils  
nous régalent de leur répertoire.

**CINEMA : prochaine séance le VENDREDI 21 JUIN.**

UN PEU  
D'HISTOIRE

# ARMOIRIES DE MIRIBEL-LANCHATRE



MARGAILLAN-GRINDE. *Miribel, Château-Bernard, l'Enchâtre, l'Aye.*

Famille du Trièves, anoblée par le dauphin Louis.

Jean de Margaillan épousa, en 1479, Briande de Poncet; Guigues de Margaillan combattit à Fornoue.

Charles de Margaillan s'étant allié, vers 1550, avec Ifabeau Grinde, leur postérité joignit le nom de Grinde à celui de Margaillan.

Jacques de Margaillan, sieur de l'Enchâtre, & capitaine au régiment d'Aiguebonne, était le frère d'Alexandre de Margaillan, capitaine au régiment de Mayancourt & sergent-major de la ville de Briançon en 1671.

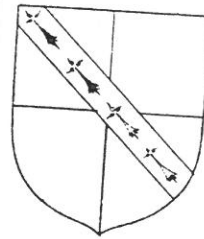
De Jacques de Margaillan & d'Anne Boffin vint Félicien de Margaillan-Grinde, seigneur de Miribel, marié avec Ifabeau du Pilhon.

Salomon de Margaillan était chevalier de Malte en 1620.

Cette famille s'était divisée en trois branches :

1° Celle des *seigneurs de Miribel & de Château-Bernard*, tombée au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les Roux-Deagent & Copin de Miribel; 2° celle de *Varces*, éteinte en 1680; 3° celle de *L'Aye*, en Diois, tombée en quenouille au XVII<sup>e</sup> siècle.

De gueules, à 3 heaumes d'argent, aliés d'or, posés de profil.



MIRIBEL. *Miribel, Ornacieu, Faramans, Commelle, La Bâtie de Vourey, Semons, Jarcieu, Maliffolles.*

Cette puissante maison, connue dès l'an 1097, se divisa en trois branches.

La première, des *seigneurs d'Ornacieu*, tomba en quenouille, selon *Guy Allard*, par Alix de Miribel d'Ornacieu, qui s'allia, vers 1350, dans la maison de la Chambre.

La seconde, des *seigneurs de Faramans*, tomba en quenouille par les quatre filles de Guillaume de Miribel, seigneur de Faramans & de Commelle, vivant en 1355: 1° Marguerite, dame de Faramans & de Jarcieu, qui porta ces terres à Aymar de Rouffillon, seigneur d'Anjou; 2° Jeanne, mariée en premières noces à Jaconnet, seigneur de Gerbais, & en secondes, à Aymon de la Chambre, son parent; 3° Philippine, femme d'Amédée de Rouffillon, seigneur du Bouchage, & 4° Marie, qui porta la terre de Semons à Joffrey de Clayefon.

La troisième, des *seigneurs de Miribel*, près les Echelles, finit par Jean-Amédée & Pierre de Miribel, morts sans postérité vers 1450.

Leur sœur, Marie de Miribel, s'allia dans la maison de Gerbais de Sonnaz.

Jean de Miribel, seigneur d'Ornacieu, hommagea en 1446 la maison forte de La Bâtie à Vourey.

Un Jacques de Miribel était, en 1490, seigneur de la maison forte de Maliffolles, près de Vienne.

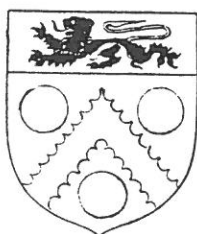
Cette famille a joué un rôle considérable dans les anciennes annales du Dauphiné.

Humbert de Miribel, évêque de Valence, mourut en 1220. Il était de l'ordre des Chartreux.

Béatrix de Miribel d'Ornacieu, religieuse chartreuse, mourut au prieuré d'Eymeux (diocèse de Valence) en odeur de sainteté.

Ses restes, transportés à N.-D. de Parménie, opérèrent, dit-on, des miracles sur leur passage. (*Hist. littéraire de la France*, xx, 318.)

Ecartelé d'or & de gueules, à la cotice d'hermines, brochant sur le tout.



COPIN DE MIRIBEL ET DU BONNET. *Miribel-l'Enchâtre, Clêmes, Saint-Ismier, Château-Bernard, Miribel-sur-Grèffe, Saint-Martin de Miséré, Commiers, Villard-Bonnod, Montbonnod.*

Ennemond Copin, avocat au parlement de Grenoble, fut anobli par lettres du roi Louis XIV, données à Poitiers, au mois de janvier 1652.

Antoine Copin, son fils, écuyer, conseiller du roi, vibailli du Viennois, lieutenant-général civil & criminel, au siège royal & préfidial du Graisivaudan, vivait en 1670 ; Ennemond Copin, était conseiller au parlement, en 1692.

François Copin de Commiers, seigneur de Montbonnod, Saint-Martin, Saint-Ismier, &c., conseiller au parlement, en 1716, laissa d'Anne de Roux-Deagent, dame de Miribel-l'Enchâtre, Château-Bernard, &c. :

André Copin de Miribel, seigneur desdits lieux, conseiller au parlement, marié, le 14 août 1744, avec Françoisse d'Yze de Rosans, fille de Jacques d'Yze, seigneur de Rosans, président à Mortier, au parlement, & de Philippine de Grattet du Bouchage. André de Miribel avait hérité des biens de la maison de Margaillan-Grinde. Il laissa entr'autres enfants :

Jacques-François Copin de Miribel, seigneur de Miribel-l'Enchâtre, Château-Bernard, &c., capitaine à la suite du régiment de Bourbonnais, marié, le 11 janvier 1779, à Marie-Louise Baudet de Beauregard, fille de défunt Louis Baudet de Beauregard, seigneur de Corps & de Plan-de-Baix, & de Michelle-Elisabeth de Virieu-Beauvoir.

L'un des membres de cette maison, conseiller au parlement Meaupou, en 1770, avait eu de sa femme vingt-deux enfants.

Arthus-Loup Copin de Miribel, ancien maire de la ville de Grenoble, a laissé d'Adrienne de Valory de Châtelard :

- 1° Adrien de Miribel, qui habite le château de Villard-Bonnod, & qui a un fils de M<sup>lle</sup> de Forton ;
- 2° Gabriel de Miribel, qui a des enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Macla, d'Annonay ;
- 3° Clément de Miribel, capitaine d'état-major, aide de camp du général Bataille, marié à M<sup>lle</sup> Anne-Béatrix de Choffat de Montburon ;
- 4° N. officier d'artillerie ;
- 5° N. de Miribel, mariée avec M. de Fages de Chaulnes, du Puy-en-Velay.

D'azur au chevron engrélé d'argent, accompagné de trois besants de même ; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de fable, armé, paré, lampassé & allumé de gueules.

Ce sont les armes de la maison *du Bonnet*, fondue dans celle-ci.

**VU A TRAVERS  
LA PRESSE**

## MIRIBEL-LANCHATRE

### Le village prépare sa course de côte automobile



Les organisateurs de la course

Le village s'anime à nouveau pour la préparation de la 18<sup>e</sup> édition de la course de côte automobile qui se déroulera le dimanche 28.

L'épreuve est organisée par l'Association sportive automobile dauphinoise et Lanchâtre omnisports et compte pour le championnat de la ligue automobile Rhône-Alpes et le challenge des courses de côte 96. Cette course se déroulera sur la route qui mène de Miribel Lanchâtre

au Vernay.

Les essais auront lieu dimanche à partir de 9 heures et la course à partir de 13 heures en deux montées.

La remise des prix aura lieu à 19 heures.

Les responsables de l'association demandent à tous les volontaires désireux d'aider d'être présents aujourd'hui et demain samedi pour les derniers préparatifs. ■

## AUTOMOBILE

### COURSE DE CÔTE A MIRIBEL

#### *Donin ouvre le bal*

**D**aniel Coquet s'est posé beaucoup de questions dimanche, après une première montée dans laquelle il avait été dominé par Donin, déjà en tête des essais le matin, et par Brottes.

Mais Donin avait établi un temps de base, d'une seconde inférieur à celui de Coquet l'an dernier, et les jeux étaient faits, au moins en ce qui concerne la victoire au scratch. Les organisateurs, l'ASA dauphinoise et Lanchâtre omnisport, secondés par l'E.S.S.M. peuvent être fiers d'avoir réussi une 18<sup>e</sup> édition à la hauteur des précédentes. La pluie du matin n'arrêtant pas... le public, les passionnés présents ont eu raison.

On aura remarqué la présence de six dames au volant ! Murielle Gvaldo (R5 GT gr FN) 40<sup>e</sup> au scratch sur 90 classés, enlève la

coupe.

Au chapitre des nouveautés, il fallait suivre en particulier l'évolution de Boillot au volant d'une superbe AGS : les courbes techniques de Miribel n'étaient pas forcément l'endroit indiqué pour prendre en main une puissante formule 2. Gilles Darnochot, lui aussi, a encore à dompter une BMW M3 qui le change vraiment beaucoup de sa Golf GTI.

Les habitués étaient bien là : Fernand Santarelli pour les groupes F (dont le fils Frédéric faisait ses débuts au volant d'une Clio groupe A). Guittoneau dans un — malheureusement — maigre groupe C3, pour qui Miribel sert de terrain d'essai au début de chaque saison, est venu jouer les trouble-fête en groupe A, suivi par un Philippe Muscat efficace. ■

### Course de côte de Miribel-Lanchâtre

#### *DONIN SUR TOUTE LA LIGNE*

La course de côte de Miribel-Lanchâtre, 18<sup>e</sup> du nom et doyenne des courses automobiles encore en activité en Dauphiné, a ouvert ce week-end la saison en Rhône-Alpes. Cette ouverture, plus l'aura d'une épreuve de montagne bien particulière, ont amené 94 pilotes.

On attendait Daniel Coquet, vainqueur l'an dernier : Franck Donin a pointé son nez sous la pluie lors des essais du matin, alors que beaucoup étaient encore "à l'arrêt".

Donin, encore chaud, a récidivé pour la première montée de course, établissant sur le sec devant Brottes et Coquet un temps qu'il n'allait pas être égalé dans la deuxième montée. Seul Brottes a rétrogradé, laissant sa 2<sup>e</sup> place à Coquet.

Les groupes ont leur maîtres : Fernand Santarelli (Porsche 911) a comme de juste dominé le groupe F, Guittoneau (ARC) s'est offert le C3, Arnaud Monnet (Clio Williams) le rallyman a profité du changement de montage du spécialiste Gilles Darmochod (BMW M3 gr. FA) pour dominer le groupe A. Enfin Mazoyer était venu avec une Escort Cosworth équipée du fameux "bang-bang" pour enlever le groupe N.

Podium : 1. Donin (Ralt RT30) 1'6"12 (1<sup>er</sup> gr. E) ; 2. Coquet (Martini T02C) 1'6"26 ; 3. Brottes (MB5) 1'6"72... 9. Santarelli (Porsche 911) 1'9"10 (1<sup>er</sup> F) ; 13. Guittoneau (ARC) 1'11"35 (1<sup>er</sup> C3) ; 18. Mazoyer (Escort Cos.) 1'14"7 ; 22. Monnet (Clio W.) 1'15"29 (1<sup>er</sup> A) ; 27. Bonfanti (R5 GT) 1'15"78 (1<sup>er</sup> FN) ; 34. Dini (Sierra Cos.) 1'17"12 (1<sup>er</sup> FA)...

### COURSE DE COTE

#### *Les résultats*

AUTO1. Donin Franck (Ralt RT 30) E 1'8"12 ; 2. Coquet Daniel (Martini TD2C) E 1'6"26 ; 3. Drottes Eric (MBC) E 1'6"72 ; 4. Bruyraud Michel (Phega) E 1'6"91 ; 5. Martin Yves (Martini MK34) E 1'7"39 ; 6. Penilla Emmanuel (Martini MK 36) E 1'8"21 ; 7. Piq Denis (Martini MK 24) E 1'8"40 ; 8. Ligonnet Henri (Martini MK 20) E 1'8"97 ; 9. Santarelli André (Porsche 911S) F 1'9"10 ; 10. Roche Patrick (Cadac FSC 101) E 1'9"68 ; 11. Gatto Yves (Martini MK 42) E 1'9"83 ; 12. Roche Gérard (Marcardier) E 1'11"9 ; 13. Guittoneau Laurent (Arc MF 6) C3 1'11"35 ; 14. Jean Alain (Alpine A 110) F 1'11"64 ; 15. Zanetton J. Noël (Alpine A 110) F 1'11"90 ; 16. Mathe Bernard (Martini MK 18) E 1'13"30 ; 17. Boulloud Pierre (Formule Libre) E 1'13"43 ; 18. Mazoyer Patrick (Ford Escort) N 1'14"7 ; 19. Fazio David (R5 Turbo) F 1'14"53 ; 20. Boillot Pascal (AGS/TH 19) E 1'14"80 ; ■

**LES MANIFESTATIONS  
AU VILLAGE**

## DATES A RETENIR

**7 JUIN**

Assemblée Générale du Village

**15 JUIN**

Repas du Sou des Ecoles

**22 JUIN**

Feux de la St Jean organisés par Lanchâtre Animations

**16 JUILLET (à confirmer)**

Concert de musique moderne organisé par "Musique au balcon"

**18 JUILLET (à confirmer)**

concert de musique classique à l'église organisé par "musique au balcon"

**31 AOUT**

course pédestre - Deuxième semi de montagne organisé par le L.O.S.